

WEBINAIRE : Renouvellement des actes d'engagement et leur transformation en CDI

En Visio-conférence par TEAMS, de 10h00 à 12h00

A distance - Synchrones

Ce webinaire est accessible gratuitement pour les stagiaires des employeurs publics adhérents et à jour de leur cotisation annuelle

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Quelle procédure respecter pour renouveler un acte, connaître les actes concernés
- Savoir si un acte peut être, à l'occasion de son renouvellement, modifié
- Les conditions à remplir pour transformer un CDD en CDI

Public Visé

Gestionnaires ressources humaines - Responsables et directeurs de ressources humaines - Juristes

Pré Requis

Connaître les bases du statut général de la fonction publique, de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Quelle procédure respecter pour renouveler un acte, connaître les actes concernés

Savoir si un acte peut être, à l'occasion de son renouvellement, modifié

Les conditions à remplir pour transformer un CDD en CDI

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques du webinaire, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe du webinaire, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Ce webinaire constituant uniquement une session d'information, il ne sera pas procédé à un émargement, ni distribué d'attestation.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• L'absence de droit à renouvellement

• La procédure de renouvellement

- La proposition

Le contenu de la proposition de renouvellement

L'information de l'agent

Le délai de prévenance et son non-respect

La publicité et le respect de la procédure décrite par le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019

La spécificité du contrat de projet

- L'accord ou le refus de l'agent

- Les motifs de non-renouvellement et la procédure

• La transformation en CDI

- Les conditions à remplir

- Les 6 ans atteints au terme d'un CDD

- Les 6 ans atteints en cours de CDD

Qualification Intervenant.e.s

Formatrice en droit public et en statut de la fonction publique territoriale

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter :

-**Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

-**Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne..

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

2.00 Heures

0.25 Jour

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **190.00**

Intra (Par jour) : **1 910.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424

Mail : julien.laudat@adiaj.org